

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

05/04/2019

Dossier complet le :

05/04/2019

N° d'enregistrement :

2019-8143

1. Intitulé du projet

Aménagement d'une ZAE Les Éronnières à LIGUGÉ (86)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

GRAND POITIERS Communauté Urbaine

Nom, prénom et qualité de la personne

Monsieur Bruno PINZAUTI

habilitée à représenter la personne morale

Directeur adjoint - Direction attractivité & développement économique

RCS / SIRET

2 0 0 0 6 9 8 5 4 0 0 0 1 2

Forme juridique

Etablissement public

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
39. Travaux, constructions et opérations d'aménagement y compris ceux donnant lieu à un permis d'aménager, un permis de construire, ou à une procédure d'aménagement concerté	Travaux, constructions et opérations d'aménagement constitués ou en création qui soit créent une surface de plancher supérieure ou égale à 10 000 m ² et inférieure à 40 000 m ² et dont le terrain d'assiette ne couvre pas une superficie supérieure ou égale à 10 hectares, soit couvrent un terrain d'assiette d'une superficie supérieure ou égale à 5 ha et inférieure à 10 ha et dont la surface de plancher créée est inférieure à 40 000 m ²

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en la viabilisation de parcelles/lots permettant l'implantation de bâtiments et en l'aménagement des espaces publics.

Le présent projet prévoit la création d'un lotissement d'activités pour l'implantation de nouvelles entreprises, d'une maison médicale et d'un EHPAD (Établissement d'Hébergement pour personnes âgées dépendantes). Il est composé de 5 lots. L'aménagement est la continuité de la zone artisanale existante.

4.2 Objectifs du projet

Le projet d'extension de la Zone d'Activités Economiques (ZAE) « Les Erondières », faisant l'objet de la présente demande est situé sur le bord sud de la route départementale D87 (route de Croutelle), à environ 1 km à l'ouest du centre-bourg de Ligugé. Les références cadastrales de la parcelle concernée sont : section AW, n°17 et 13p1 pour une contenance cadastrale de 2,364 hectares.

L'objectif de la Communauté Urbaine Grand Poitiers et de la Commune de Ligugé est de mettre à disposition des acquéreurs, des parcelles permettant l'installation de bâtiments de services de proximité et/ou tertiaires. Le projet développe l'offre de services de la Commune de Ligugé et de la Communauté urbaine et il s'étend sur des terres arables, entourées de constructions (déchetterie, bâtiments tertiaires et habitat...).

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Dans un premier temps, les travaux consisteront en :

- le terrassement d'une partie du terrain sur l'emprise de la voirie, des accès aux futures parcelles et au modelage des dispositifs d'infiltration/rétention des eaux pluviales (noues);
- la réalisation des tranchées pour le dévoiement des différents réseaux (eau potable, assainissement, électricité, téléphone, éclairage public...);
- la réalisation des revêtements de surface (enrobé, etc.);
- la plantation des arbres et arbustes...

Dans un deuxième temps, les travaux consisteront en :

- la construction des bâtiments sur les différents lots de la ZAE ;
- l'aménagement des extérieurs des bâtiments...

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Dans sa phase d'exploitation, les différents bâtiments seront accessibles (salariés, clients/patients, livraisons...) selon leur domaine d'activité.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis d'aménager

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Emprise globale du projet	2,36 Ha
Lots	20 904 m ²
Espaces publics, dont :	2 736 m ² , dont :
- surface en enrobé	- 1 525 m ²
- surface en béton désactivé	- 356 m ²
- noues, gazon et plantations	- 855 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Lieu-dit La Baronne
Route de Croutelle
86 LIGUGE

Parcelle : AW n°17 et 13Pp1

Coordonnées géographiques¹

Long. 4 6 ° 3 1 ' 0 7 " 88 N Lat. 0 0 ° 1 8 ' 5 9 " 6 1 E

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. _ ° _ ' _ " _ Lat. _ ° _ ' _ " _

Point d'arrivée :

Long. _ ° _ ' _ " _ Lat. _ ° _ ' _ " _

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui ☐

Non ☒

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui ☐

Non ☒

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☒	☐	PPRN Vallée du Clain - 86DDT20060007 - Mouvement de terrain Inondation - prescrit le 16/01/1986 PPRI de la Vallée du Clain (Révision du PPRN Vallée du Clain) - 86DDT20110001 - Inondation par une crue à débordement lent de cours d'eau - prescrit le 14/10/2013
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	
Dans un site inscrit ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	
D'un site classé ?	☐	☒	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☒	☐	Extraction et évacuation d'un excédent d'environ 650 m3
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☒	☐	Le présent projet de ZAE engendre la consommation d'environ 2,4 Ha d'espace agricole
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☐	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐ ☐	☒ ☒	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	☒	☐	Circulation de véhicules pour accès au chantier pendant les travaux Circulation de véhicules (accès aux différents bâtiments) en phase d'exploitation
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐ ☐	☒ ☒	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐ ☐	☒ ☒	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	☐ ☐	☒ ☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐ ☐	☒ ☒	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	☒	☐	Les aménagements engendreront des surfaces imperméabilisées (toitures, revêtements de sols, etc.) La gestion des eaux de pluies sera réalisée à la parcelle pour les eaux de ruissellement de toiture. La gestion des eaux de surfaces des voiries d'accès sera réalisée sur le domaine public par le biais de noues paysagères.
	Engendre-t-il des effluents ?	☒	☐	Les eaux usées des futurs bâtiments seront collectées et acheminées vers le réseau d'eaux usées communal existant.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☒	☐	En phase travaux, les déchets de chantier seront gérés directement par les entreprises. Le chantier fera l'objet d'une "charte de chantier à faibles nuisances" à laquelle les entreprises devront adhérer. En phase d'exploitation, les déchets seront gérés par les utilisateurs. Un ramassage hebdomadaire des ordures ménagères sera mis en place sur le site.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☒	☐	Le présent projet de ZAE se localise au droit de terres arables, il engendre la consommation d'environ 2,4 Ha d'espace agricole

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les aménagements engendreront des surfaces imperméabilisées (toitures, revêtements de sols, etc.).

La gestion des eaux de pluies sera réalisée à la parcelle pour les eaux de ruissellement de toiture.

La gestion des eaux de surfaces des voiries d'accès, stationnements sur l'espace public... sera réalisée sur le domaine public par le biais de noues de rétention/infiltration.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le présent projet devrait être dispensé d'une évaluation environnementale.

Le présent projet fera l'objet d'un dossier de déclaration au titre de la Loi sur l'Eau - article 214-32 du code de l'environnement, du fait que le bassin versant affecté par le projet totalise environ 2,5 ha (Rubrique 2.1.5.0 - Rejet d'eaux pluviales dans les eaux douces superficielles ou sur le sol ou dans le sous-sol, la surface totale du projet, augmentée de la surface correspondant à la partie du bassin naturel dont les écoulements sont interceptés par le projet étant supérieure à 1 ha, mais inférieure à 20 ha). L'impact environnemental du projet sera abordé dans le cadre du dossier de déclaration "Loi sur l'Eau".

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	☒
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	☒
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	☒
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	☒
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	☒
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☒

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

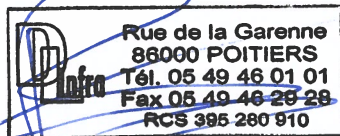
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à POITIERS

le, 02 avril 2019

Signature



D. BAUDON

Maître d'œuvre pour le
compte de Galilée CU.

ANNEXE N°2

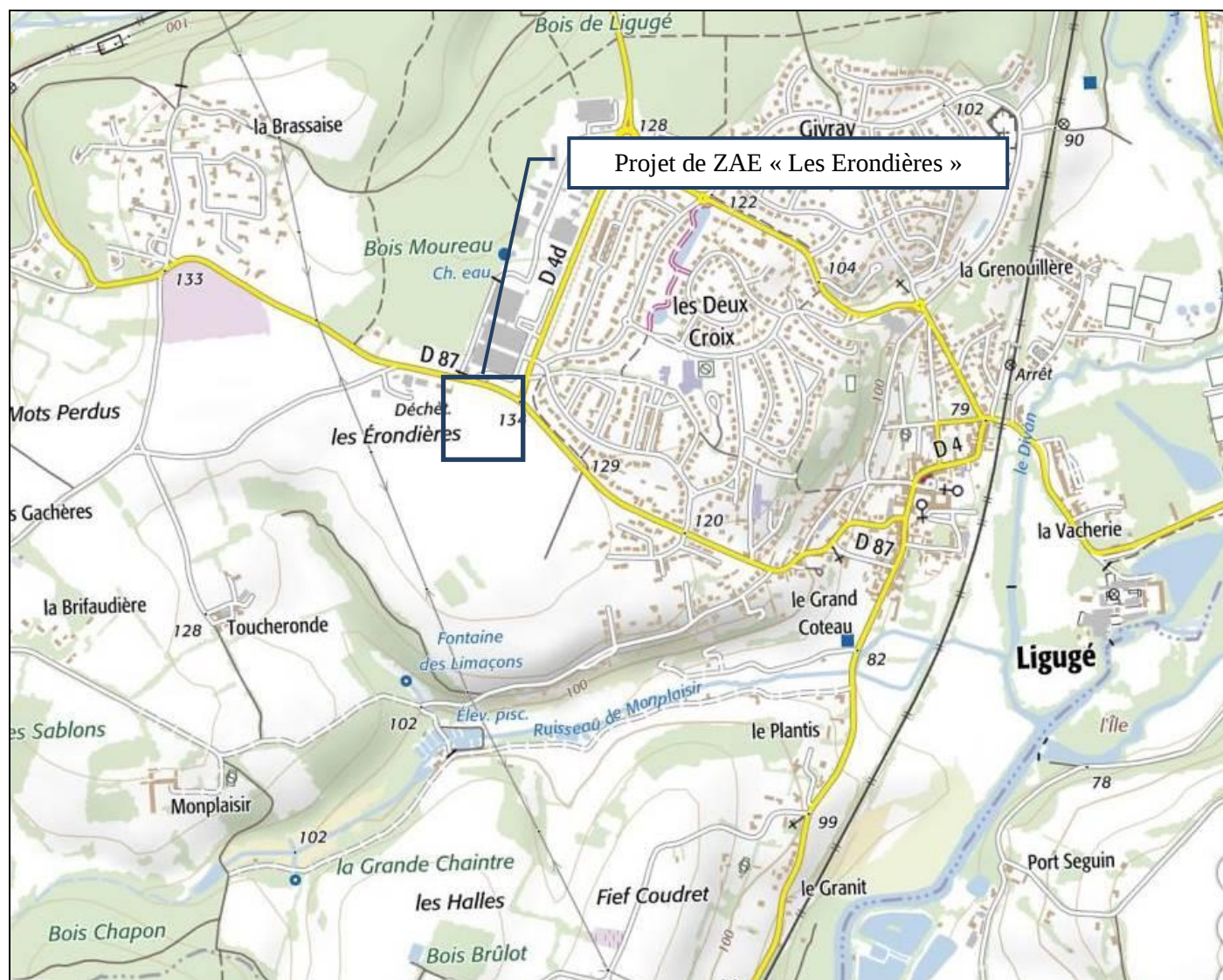


Figure 1 : Plan de localisation du projet (source : IGN au 1/25 000)

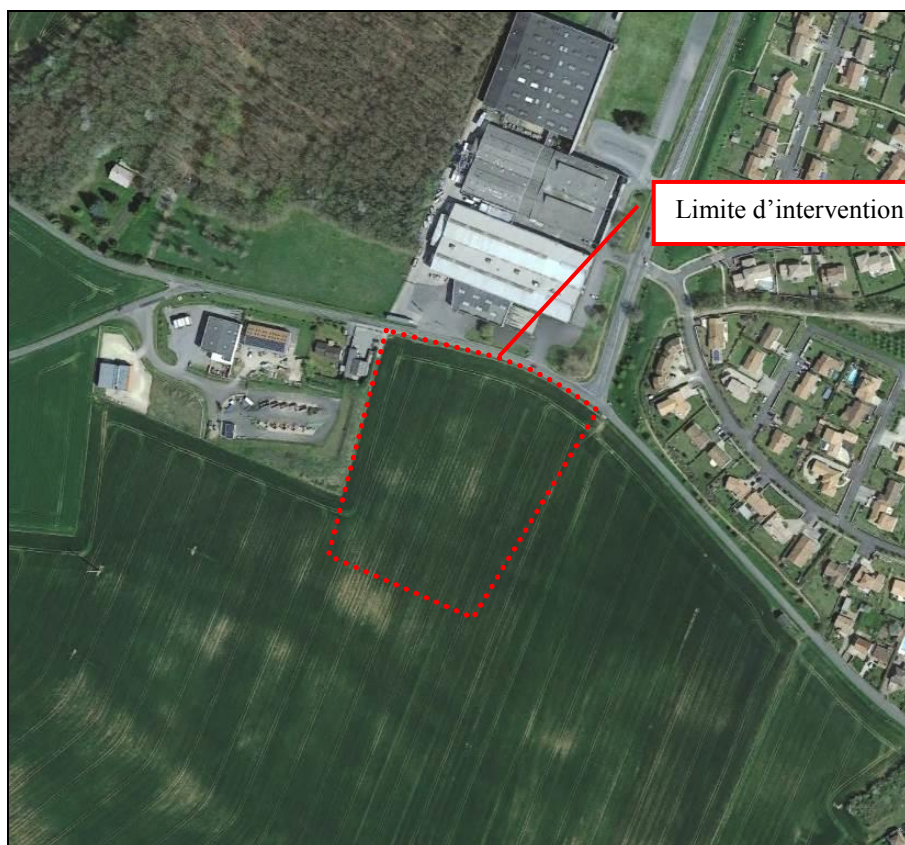
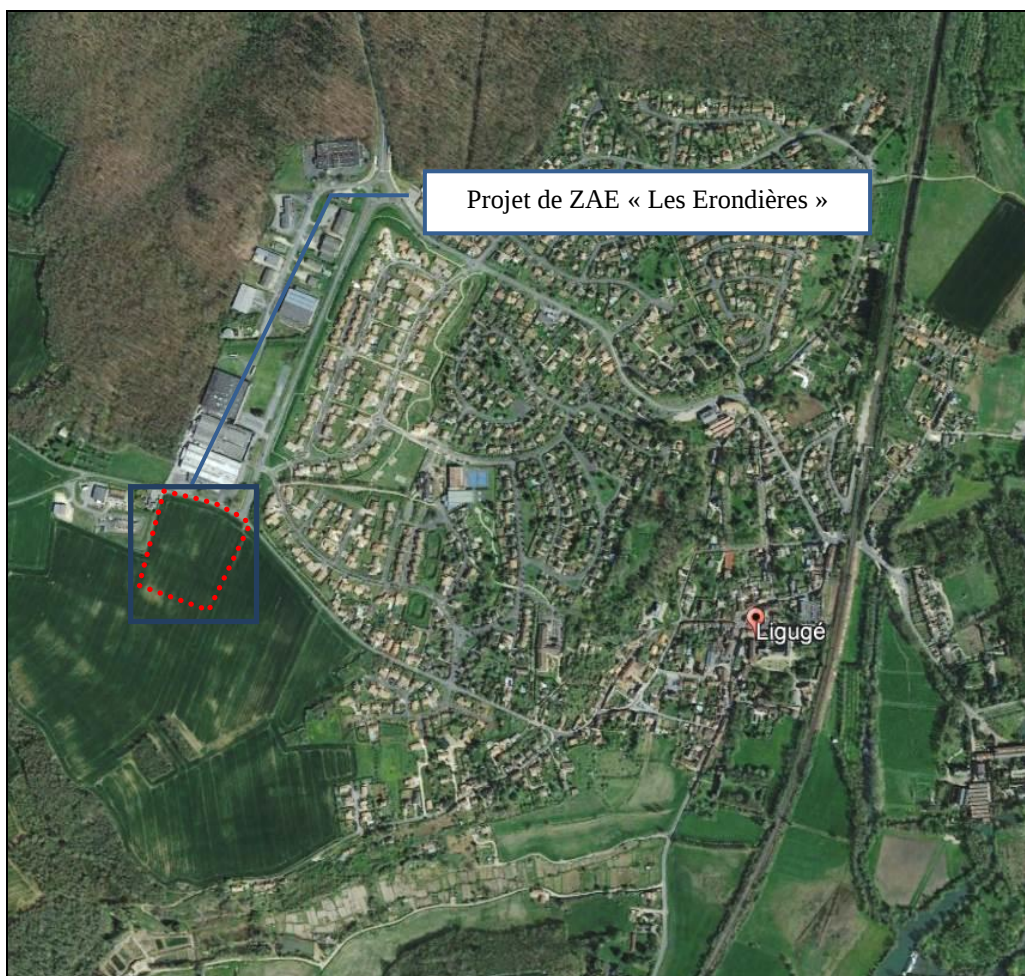


Figure 2 : Vue aérienne et localisation du projet (sans échelle – fdp : Google Earth)



Figure 3 : Vue aérienne et cadastre — (source : Géoportail)

ANNEXE N°3



Figure 1 : Vue aérienne du terrain d'implantation et repérage photo (sans échelle – source : Google Earth)



Figure 2 : Vue 1 (source : Google Earth)



Figure 3 : Vue 2 (source : Google Earth)



Figure 4 : Vue 3 (source : Google Earth)



Figure 5 : Vue 3 (source : Google Earth)

ANNEXE N°4

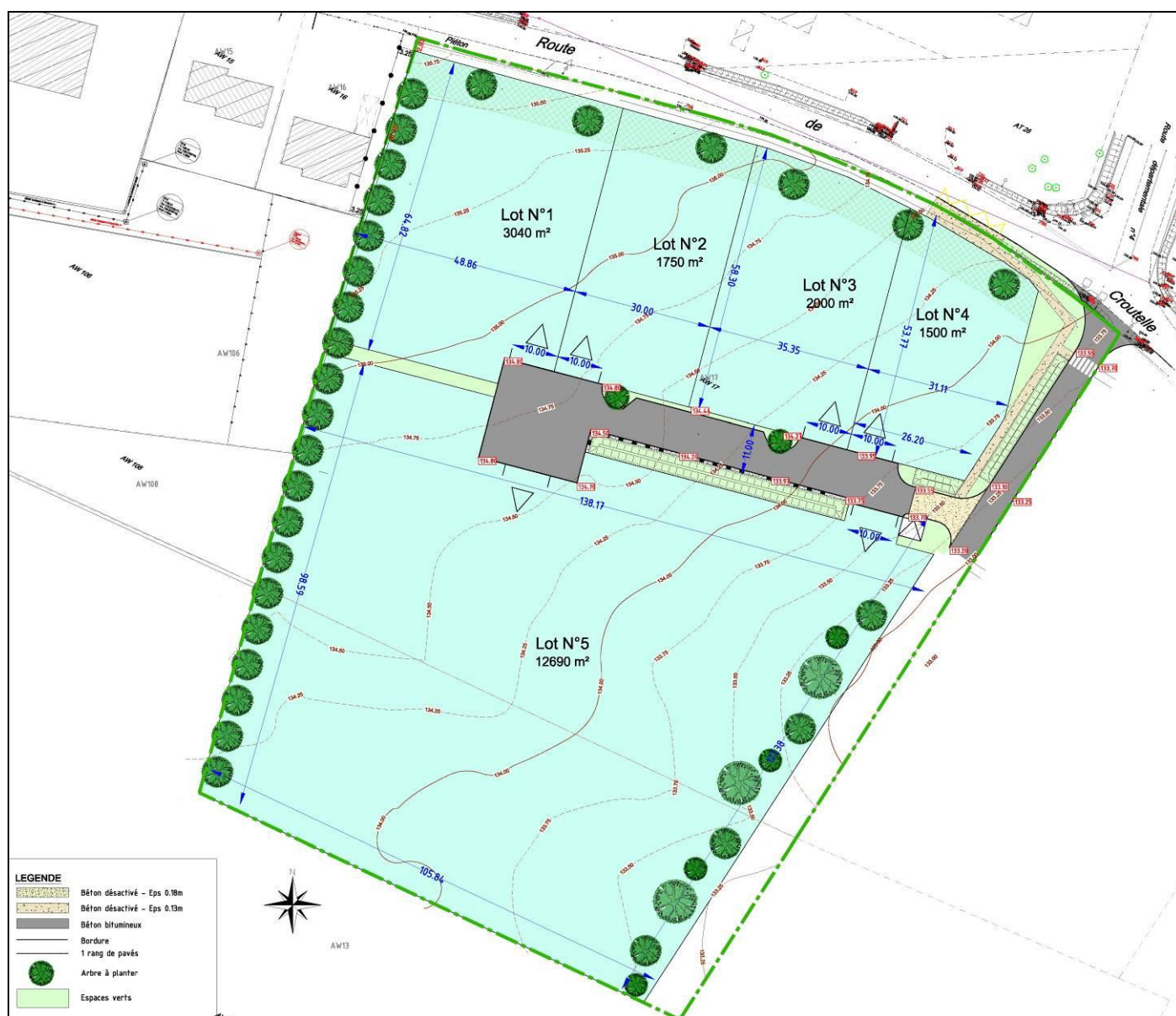
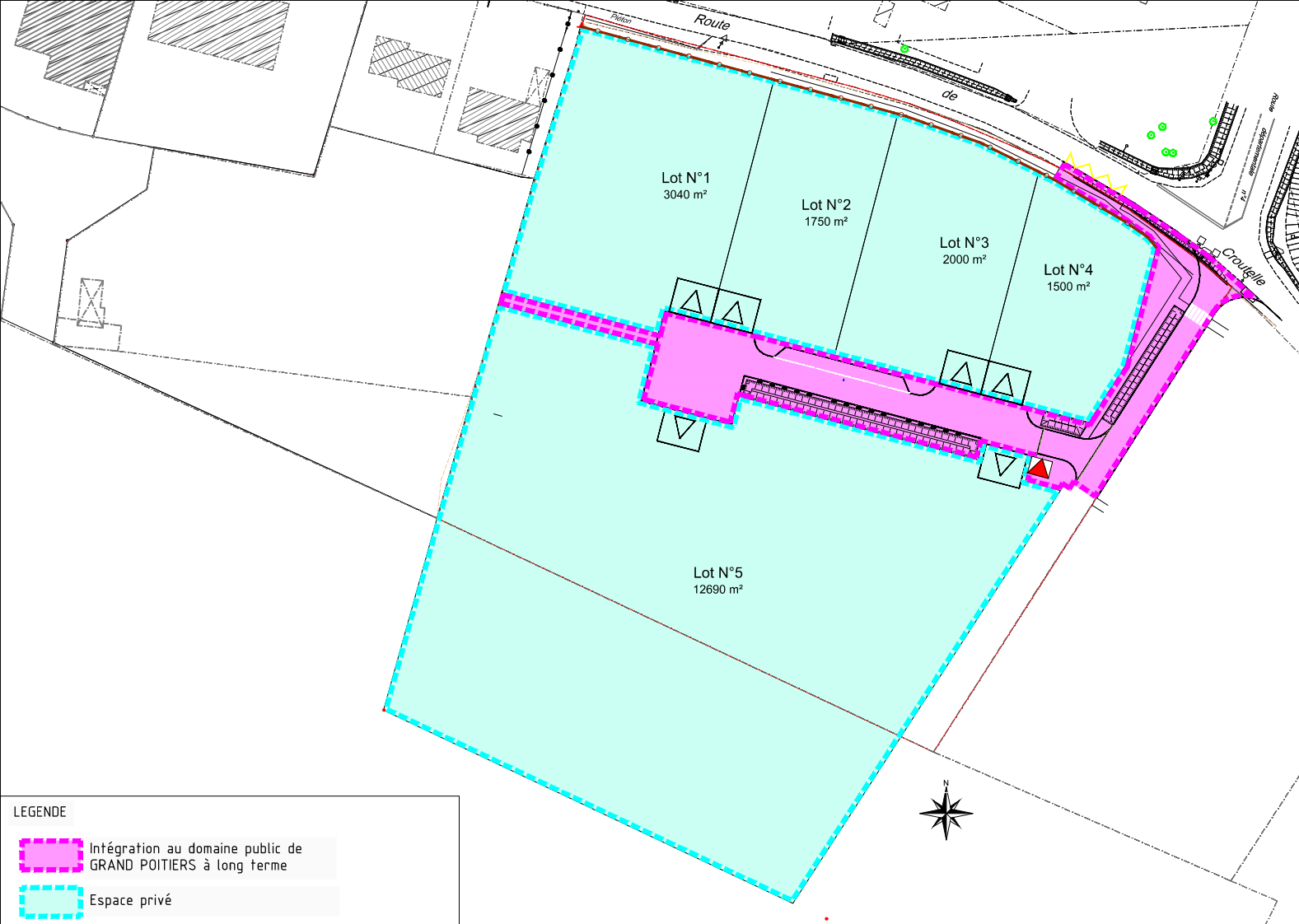


Figure 1 : Plan de composition et surfaces (sans échelle)
(Voir plan à l'échelle ci-joint)



BUREAU
D'ETUDES

V.R.D.

MAITRISE
D'OEUVRE



RUE DE LA GARENNE - 860000 POITIERS - Tél: 05.49.46.01.01 - Fax: 05.49.46.29.28 - Courriel: secretariat@dl-infra.fr

GRAND POITIERS

Communauté Urbaine
DIRECTION GENERALE DEVELOPPEMENT URBAIN - CONSTRUCTION
Grand Poitiers - Hôtel de Ville - CS569 - 86021 POITIERS cedex
Tél. 05 49 41 91 90 - Fax 05 49 41 37 21

AMENAGEMENT ZAE - LES ERONDIERES
Route de CROUTELLE
86240 LIGUGE



PLAN DE COMPOSITION

PA

Nomenclature des modifications		
Date	Indice	Description
11/2018	1	Passage de 5 à 4 lots et modifications de surfaces
11/2018	2	Passage de 4 à 5 lots, modifications de surfaces & voirie
04/2019	3	légende, accès imposé

Dossier n° 11221 Echelle 1/500 Date 03/04/2019 N° Plan PA4 Indice 3

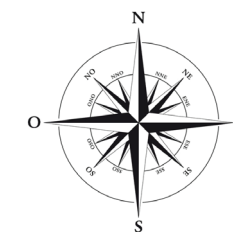


ANNEXE N°5



Figure 1 : Plan des abords du projet (source : Googleearth)

ANNEXE N° 6 - Localisation des sites
NATURA 2000 par rapport au projet de
ZAE *Les Erondières*



Sites NATURA 2000

- Directive Oiseaux
- Directive Habitats



Rue de la Garenne
86000 POITIERS